

IMPORTANT

MODIFICATION « NAVETTE SCOLAIRE » À PARTIR DU 22 AVRIL 2024

Nous tenons à vous informer que Grand Paris Sud, lors du dernier appel d'offre de délégation de service public, n'a pas retenu la Société Nedroma, jusqu'alors titulaire des transports pour notre commune.

Soucieux de limiter l'impact sur l'organisation des familles en cours d'année scolaire, nous avons choisi de maintenir jusqu'au 30 juin 2024, le service de navette, malgré une surcharge financière significative pour la commune.

À partir du 22 avril 2024, le bus sera remplacé par un car de 59 places assises et 20 places debout, la Société Nedroma ne disposant plus de bus.

Nous vous rappelons que l'utilisation de ce service de navette gratuite est placée sous l'unique responsabilité des parents.

Nous espérons que ces dispositions limiteront la gêne occasionnée par **ces changements indépendants de notre volonté**.

Comptant sur votre compréhension et votre coopération, nous vous prions de croire, à l'assurance de notre sincère dévouement.



Saint-Germain
les-Corbeil

Malheureusement, les poussettes, trottinettes et vélos ne sont pas autorisés dans ce type de véhicule.

